

ANNEXE DÉLIBÉRATION DU 27 OCTOBRE 2021

Compte rendu des indemnités compensatrices consécutives à des sinistres
en application de la délégation octroyée à l'exécutif - article L3211-2 du CGCT

Période du 09 mars 2021 au 17 septembre 2021

Envoyé en préfecture le 19/11/2021
Reçu en préfecture le 19/11/2021
Affiché le 19/11/2021 
ID : 082-228200010-20211027-CD20211027_18-DE

Organismes Payeurs	Contrat d'assurance : type de sinistre	Date de Sinistre	Objet	Montant TTC	Observations
PNAS Chèque n° 1005054	Flotte Auto	30/09/20	Incendie sur tracteur ERGOS	21 600,00 €	Solde
QBE Europe Virement	Domage aux biens	07/07/21	Dégât des eaux – Gymnase AZANA de Montauban	7 565,67 €	Acompte
SMACL Virement	Domage aux biens	15/07/20	Choc VAM sur murette à l'antenne de Beaumont de Lomagne	787,32 €	Acompte
SMACL Virement	Domage aux biens	11/12/20	Dégât des eaux au CDEF de Montauban (5 rue Henri Marre)	1 417,90 €	Solde
Titre exécutoire SARL EMTP	Domage aux biens	07/07/20	Dégât des eaux au Gymnase Azana de Montauban	5 000,00 €	Solde
SMACL Virement	Domage aux biens	06/01/21	Dégât des eaux au Collège O de Gouges à Montauban	55 598,96 €	Acompte
SMACL Virement	Domage aux biens	22/02/19	Sinistre CTD	18 845,09 €	Acompte
SMACL Virement	Domage aux biens	25/01/19	Incendie à l'ancien vestiaire désaffecté du collège de Caussade	11 686,65 €	Acompte
SMACL Virement	Domage aux biens	29/03/21	Choc d'un bus sur le lampadaire du collège de Labastide-Saint-Pierre	418,82 €	solde

TOTAL (tous budgets confondus) **122 920,41 €**
Budgets annexes 1 417,90 €
TOTAL SERVICE 30008 121 502,51 €